



Projet d'avis 2004 - 2008

Propositions d'amendement soumises à la réunion Inter formations "Statistiques d'entreprise" du 21 octobre 2003

Formation	Origine	Projet d'avis	Contenu	Observations
Commerce, services	Mme Magali DEMOTES-MAINARD (Insee)	N° 3	Le Conseil marque un intérêt particulier pour les thèmes suivants dans les enquêtes thématiques et travaux d'études spécifiques présentés pour les cinq ans à venir sur le secteur du commerce et des services en complément au dispositif des statistiques annuelles : évolution des modes de relation et d'organisation des entreprises, en particulier en lien avec l'innovation ou l'utilisation des technologies numériques, développement du commerce électronique, qualification de la main d'œuvre et insertion professionnelle, études locales sur l'artisanat et les très petites entreprises, suivi statistique des actifs immatériels et des services aux particuliers.	Les services aux particuliers doivent être mieux intégrés au dispositif permanent d'enquêtes (cf.avis n°2) plutôt que faire l'objet d'opérations spécifiques

	M. Jean GADREY (Université de Lille)	N° 6	<p>Le Conseil souhaite que l'observation statistique des associations soit confortée par une combinaison entre des travaux centralisés de coordination réalisés par l'Insee, notamment en matière d'immatriculation et de nomenclatures, des études statistiques régionales impliquant les directions régionales de l'Insee et des travaux spécifiques adaptés aux différents domaines dans lesquels ces associations exercent leur activité.</p> <p>En particulier, le Conseil approuve l'élaboration, pour un exercice donné, par les services spécialisés de chaque domaine, d'un compte des institutions sans but lucratif adapté à la réalité du secteur associatif français et permettant des comparaisons internationales. Il se félicite à cet effet de la mise en place d'un comité de pilotage et souhaite que soient définies des méthodes permettant une actualisation pour les besoins des comptes nationaux.</p>	
Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	M. Louis MEURIC (Observatoire de l'énergie)	N° 9	<p>Ajouter : "Le Conseil appuie les efforts de l'Observatoire de l'énergie pour répondre à la demande accrue d'informations locales ainsi qu'aux besoins induits par la libéralisation des marchés en matière d'observation des conditions de la concurrence au niveau européen.</p> <p>Le Conseil appuie également l'initiative d'Eurostat visant à maintenir dans ce contexte de libéralisation, un outil statistique pérenne en application de la directive sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité.</p>	Avis approuvé en réunion de formation et omis dans le projet d'avis du 6 août 2003.